



FSU : des infos fiables, et rien d'autre.

N'en déplaise à nos détracteurs, nous n'entrons pas dans le jeu politique.

La FSU Ab-Habitat est née, il y a 3 ans, du besoin criant d'informations objectives, qui intéressent chaque salarié et agent de la fonction publique. En voici quelques-unes :

1 – Avenir de l'Office, aucune information fiable.

Le 18 Juillet dernier, le Conseil Municipal d'Argenteuil a voté en séance publique sa volonté de sortir de l'Agglomération d'Argenteuil-Bezons. Ce sont les derniers faits connus.

SI la Ville d'Argenteuil quitte effectivement l'Agglomération, **SI** le Préfet entérine cette décision, **SI** une autre Communauté d'Agglomération accepte Argenteuil et ses lourdes dettes, et **SI** la Ville de Bezons prend un chemin différent, l'Office ne pourra se maintenir sous sa forme actuelle. Il est impossible de deviner les décisions des différents acteurs politiques.

Bien sûr, il serait plus vendeur pour l'action syndicale de vous prédire le pire, et de nous présenter comme le dernier défenseur avant le licenciement généralisé. Ce serait vous mentir pour gagner les élections professionnelles de Décembre prochain.

Dès que nous disposerons d'informations fiables, nous vous les transmettrons. Lorsque des moyens d'action pourront contribuer à sécuriser nos emplois, nous les mettrons en œuvre.

Nous soutenons tous les acteurs désireux de sauver notre Office mais nous ne pouvons tolérer que cela justifie l'utilisation de méthodes démagogiques.

2 -Mutuelle : UMC résilie notre contrat !

Une information inquiétante nous a été confirmée lors de la réunion des Délégués du Personnel : la mutuelle, UMC, qui assure la plupart des travailleurs de l'Office, a décidé unilatéralement de stopper ses prestations.

La résiliation sera effective à la fin du mois de décembre : nous sommes donc couverts jusqu'à cette date. Cette décision est honteuse, ce prestataire avait répondu à l'appel d'offres il y a moins de deux ans, et a par ailleurs infligé aux personnels une augmentation de 12% de leurs cotisations il y a quelques mois à peine ! UMC se réfugie

derrière des remboursements soi-disant trop élevés, alors que tous les documents de synthèse réclamés par le Comité d'Entreprise n'ont jamais été fournis.

La Direction a réagi en préparant un nouvel appel d'offre, mais a déclaré aux Délégués du Personnel que "Pour maintenir le niveau de prestation, il faudra s'attendre à payer bien plus cher". Ceci n'est pas acceptable au vu des récentes pertes de pouvoir d'achat. Nous restons mobilisés et nous nous battons pour que la direction en assume l'impact financier sur les salaires.

3 - Emplois de complaisance, dites « au revoir » à votre augmentation !

Des chargés de mission à la Direction Générale, un service « Logement Bis » créé pour accueillir des transfuges, des individus payés à temps plein pour des missions occultes dont personne ne connaît la teneur... Peu importent les raisons invoquées par la Direction : ces arrivées de nouveaux personnels vont lourdement peser sur la masse salariale.

Les salaires (souvent élevés) de ces nouveaux arrivants amputeront les enveloppes annuelles des augmentations, et la Direction ne manquera pas de commencer la prochaine NAO en disant « le coût général des salaires a encore augmenté en 2014, et donc... ».

Pire encore, ces attributions de postes pour raisons politiques freinent les évolutions méritées par nombre de nos collègues.

Carrières sans perspectives, perte de pouvoir d'achat : le vrai scandale, c'est cette double injustice.

4 - Chargés de gestion locative :

Nous nous interrogeons une nouvelle fois sur les choix de certaines affectations et des arbitrages effectués dans les candidatures retenues. Les délégués du personnel FSU l'avaient d'ailleurs déjà dénoncé lors de leur dernière réunion avec les représentants de la Direction Générale.

Nous aurions espéré pouvoir entamer un dialogue constructif avec notre gouvernance pour mieux comprendre les décisions prises sur ce dossier. Nous attendons donc une plus grande transparence et une **VRAI** concertation avec les parties intéressées particulièrement les candidats. Il nous semble important que les personnes soient traités avec respect et non pas comme de simples numéros de dossiers.

Nous accompagnons les salariés qui nous l'on demandé, et nous continuerons de défendre tous ceux qui nous solliciteront.